

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 juillet 2006
(convocation du 10 juillet 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel	M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick	Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHAIER Pierre
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette	M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux - Observatoire Economique
Aquitain des Technologies de l'Information et de la Communication -
Programme d'actions 2006 - Subvention de la Communauté Urbaine -
Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé il y a huit ans par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, avec les professionnels du secteur, l'Observatoire aquitain des technologies de l'information et de la communication part du constat que les activités induites par ces technologies sont stratégiques pour le développement économique mais difficiles à cerner car il s'agit d'un secteur très évolutif.

Ainsi, la nécessité de pouvoir disposer de données actualisées permettant de mieux appréhender la réalité de ce secteur s'est imposée afin de :

- mieux cerner le secteur des T.I.C., ses activités et son poids économique,
- valoriser des actions collectives en faveur des entreprises,
- mettre en évidence les besoins et les projets de ces entreprises,
- initier des actions structurantes éclairant les acteurs publics et privés qui s'impliquent dans ce secteur.

Aujourd'hui une trentaine d'acteurs du monde économique, institutionnel et universitaire participe aux activités de cet Observatoire et un Comité de Pilotage en fixe les thèmes d'étude et assure le suivi des activités.

Ces activités se déclinent ainsi :

- l'analyse et synthèse de l'évolution du secteur des T.I.C. en France et dans le monde à partir d'une recherche documentaire complétée par des interviews d'experts qui sont ensuite reproduits dans le rapport annuel de l'Observatoire,
- l'évaluation du poids et de la structure économique du secteur à partir d'une base de données faisant référence à plusieurs fichiers : en 2006, la nomenclature servant à délimiter les activités sera révisée avec les professionnels afin de prendre en compte les évolutions récentes,

- la réalisation d'une enquête auprès des entreprises représentatives, afin de déterminer les besoins et les attentes des professionnels en terme de services et d'actions collectives,
- l'analyse financière de l'évolution du secteur à partir de l'étude des comptes d'exploitation et des bilans, qui sera reconduite en 2006 (186 entreprises ont été concernées en 2005),
- la mise en évidence des initiatives locales structurantes pour le développement des T.I.C.,
- la publication et la diffusion du rapport annuel, qui, tiré à 1 000 exemplaires est également disponible dans une version adaptée sur Internet. Ce rapport arrive en tête des consultations sur le site d'information des C.C.I. avec plus de 800 consultations par an.
- l'organisation du Forum de l'économie numérique : la sortie du rapport, prévue en octobre 2006 va donner lieu, comme en 2005, à une manifestation de type forum qui permet à la fois de confronter les conclusions du rapport avec l'analyse d'experts et d'engager une réflexion sur les actions à conduire dans les domaines où les attentes des entreprises sont les plus fortes.

Quelque 450 entreprises ont participé à l'enquête qui a été réalisée en 2005, sur un secteur qui regroupait 1 953 entreprises en Aquitaine en majorité des PME et des TPE. Pour ces entreprises l'accès aux réseaux haut débit à des prix compétitifs est devenu un élément essentiel. La dynamique de la demande est le fait de ces entreprises qui intègrent désormais les applications jusqu'alors réservées aux grandes sociétés.

Notre établissement public, qui apporte chaque année, depuis 1998, son soutien financier à la poursuite des travaux de l'observatoire, est sollicité en 2006 à hauteur de 9 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C. de 135 000 €, répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C.	RECETTES	€ T.T.C.
Veille/synthèse documentaire	6 000	Chambres de Commerce d'Aquitaine	94 000
Base de donnée/ préparation enquête	6 000	Conseil Régional	23 000
Réalisation enquête	65 000	Conseil Général	9 000
Publication et diffusion du rapport	20 000	Communauté Urbaine	9 000
Valorisation	38 000		
TOTAL	135 000	TOTAL	135 000

Quatre années après l'éclatement de la bulle Internet, le marché des TIC continue d'évoluer et l'univers de l'économie numérique semble loin d'être stabilisé, ce qui rend d'autant plus indispensable la poursuite de ce type de travaux qui permet d'obtenir un panorama des nouveaux usages de ce secteur et des entreprises.

Compte tenu des attentes de l'ensemble des acteurs du secteur, et également de l'implication de notre établissement public dans la mise en place du haut débit au service des entreprises de l'agglomération, il est proposé d'allouer le soutien financier sollicité, soit 9 000 €.

Ainsi, si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 9 000 € au bénéfice de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, pour la poursuite en 2006 des actions menées par l'Observatoire aquitain des technologies de l'information et de la communication,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de fixer, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 65737, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 AOÛT 2006**

M. MICHEL MERCIER

